

Le budget—M. Breau

n'était pas le cas, ce ne serait pas si mal, mais parfois le motif peut être bien plus profond, et pire que cela.

Je disais qu'il y avait des signes positifs. Un des signes, je l'ai mentionné, c'est le leadership local. Je défie qui que ce soit de comparer le sens de leadership des Acadiens du Nord du Nouveau-Brunswick avec n'importe quelle autre région au pays. La différence, c'est à cause de l'histoire, et à cause de circonstances sociologiques et économiques. Notre condition est différente, et nous devons nous concentrer sur d'autres choses, sur des problèmes qui sont différents. Peut-être que c'est moins sensationnel, peut-être que c'est moins grandiose, mais c'est quand même très important.

La prise de conscience existe depuis longtemps, et nous essayons de nous en sortir. Mais la publicité négative dont je parle nous fait énormément tort parce qu'elle nous dépeint comme une société sans avenir et sans orientation. L'effet est de rendre les gens, surtout ceux du Sud du Nouveau-Brunswick et du reste du Canada, inquiets à notre égard, et cette attitude négative ne nous aide aucunement.

Il y a cependant un autre aspect qui peut causer encore plus de dommages. Que les autres nous prennent pour des perdus, que les autres nous prennent pour des gens sans direction c'est un demi-mal, mais ce qui peut arriver c'est qu'on devienne convaincu soi-même que notre jeunesse devienne convaincue elle-même qu'il n'est pas possible de s'en sortir et que les problèmes sont insurmontables.

Il est extrêmement difficile pour les chefs communautaires de la région de demeurer positifs et de demeurer confiants devant de tels portraits aussi négatifs et aussi «distortionnés».

J'espère que le résultat de cette prise de conscience et de cette expression qui a eu cet effet négatif ne sera pas un complexe dont la région ne pourra jamais se débarrasser.

Je conclus en encourageant les media à parler de nos problèmes, de notre région dans le but qu'ils comprennent, mais je les supplie de parler en même temps des efforts qui sont faits par les gens eux-mêmes dans la région pour solutionner les problèmes, et de dire qu'ils s'attaquent aux problèmes. Il en résultera une meilleure compréhension de la situation, une confiance du public canadien au lieu d'un malaise à solutionner nos problèmes. Et, ce qui est encore plus important, la population deviendra confiante et demeurera positive.

Madame le président, des portraits d'une région constamment négatifs ne peuvent que «tuer» le moral de cette région.

Avant de terminer, j'aimerais traiter d'une question en particulier parce qu'il est impossible, dans un discours comme celui-ci, de résumer toutes les questions qui méritent de l'attention et qui intéressent ma circonscription. Je dois donc choisir et mentionner la plus importante.

La pêche n'est pas le seul élément important de notre économie, mais c'est celui qui touche au plus grand nombre de gens. C'est une des raisons pour lesquelles nous étions tous fiers de la nomination de mon collègue de Westmorland-Kent au poste de ministre d'État responsable des Pêches.

A mon avis, dans le domaine des pêches, nous devons instituer, aussitôt que possible, comme le ministre l'a déjà annoncé, un programme de stabilisation du revenu des pêcheurs. Le programme actuel d'assurance-chômage est loin de répondre à la situation.

Il nous faut aussi assurer des prix raisonnables sur le marché. Il faut aussi s'assurer par divers mécanismes que

[M. Breau.]

le marché, surtout américain, n'exploite pas indûment notre ressource afin de s'assurer que l'industrie puisse payer aux pêcheurs un prix convenable, et aux travailleurs dans les usines, un salaire convenable.

Il nous faut, madame le président, encourager plus de production chez nous, surtout de produits finis. Nous devons faire des efforts spéciaux pour encourager la mise sur pied d'une industrie intégrée de l'alimentation. Les repas institutionnels et la nourriture à base de protéine de poisson peuvent être aussi bien préparés chez nous qu'ailleurs. Il faut que les gouvernements prévoient tout simplement les coûts de transport occasionnés par le fait que nous sommes loin des marchés et d'autres coûts occasionnels qui peuvent s'ensuivre.

Mais le problème le plus pressant qui exige une attention particulière à ce moment-ci, c'est le manque d'installations portuaires. Les navires sont de plus en plus gros, exigent de plus en plus de quaiage et de profondeur d'eau, et pourtant les installations portuaires demeurent presque les mêmes.

Il faut admettre que le gouvernement fédéral a déjà commencé à agir dans le cas de la pêche hauturière à Shippegan, mais il y a encore des problèmes sérieux et coûteux auxquels se heurte l'industrie de la pêche à Lamèque et à Caraquet.

Dans le domaine de la pêche côtière, on a commencé aussi, mais il reste encore beaucoup à faire pour améliorer plusieurs ports importants de pêche côtière. Dans certains cas, c'est le creusage qui presse le plus, mais les quais sont loin d'être satisfaisants.

J'ai demandé au ministre d'État (Pêches) (M. LeBlanc), mon collègue de Westmorland-Kent, de considérer de près cette situation, et si les budgets à sa disposition ne sont pas suffisants pour solutionner le problème dans les quelques années à venir, le gouvernement, à mon avis, devra faire un effort spécial, soit par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale ou autrement, car le développement de la région devrait débiter par une expansion du domaine de la pêche. Or, comme je l'ai dit, c'est l'élément de notre économie qui touche le plus grand nombre de gens. La forêt, l'agriculture et les mines sont importantes chez nous également, et le ministère de l'Expansion économique régionale devra accentuer ses efforts pour améliorer la valeur ajoutée (value added) de ces ressources dans la région. Il doit aussi continuer d'appliquer le programme d'amélioration des routes et de tous les autres services dont la population a besoin afin que le développement économique se continue.

● (1550)

[Traduction]

M. Stanfield: Madame l'Orateur, je m'excuse de cette interruption mais comme le Règlement limite la période des interventions à 20 minutes, je crois comprendre que le député a dépassé cette période.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Le temps alloué au député expirera à 3 h 57. Il lui reste encore une minute.

M. Breau: J'ai terminé, madame l'Orateur.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La présidence donne la parole au député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert).

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Madame l'Orateur, nous avons convenu de limiter le temps de parole à 20 minutes et je suis heureux de cette décision.